

LA PÊCHE AU THON DANS LES EAUX TERRITORIALES DU PACIFIQUE FRANÇAIS

par Michel ANGOT, Océanographe Biologiste à l'Institut Français d'Océanie, Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

Depuis toujours, les habitants de ces deux Territoires français du Pacifique savent que les Thons passent au voisinage de leurs rivages et qu'on peut alors les capturer. De récentes recherches faites par l'Institut Français d'Océanie permettent maintenant de préciser les possibilités commerciales de cette pêche et les méthodes qui seraient les plus aptes à favoriser son développement.

Le Thon (au sens large, c'est-à-dire Thon proprement dit et Bonite) se pêche commercialement suivant trois principales techniques.

La plus ancienne est la pêche à la traîne: un bateau remorque une ligne terminée par un leurre qui masque un hameçon sur lequel s'accroche de lui-même un poisson qui mord.

Une pêche très active dans le Pacifique, surtout le long de la côte américaine, est la pêche du Thon à l'appât vivant: un bateau transporte dans des viviers des petits poissons vivants (genre sardine) qui sont jetés à l'eau dès qu'on se trouve en présence d'un banc de Thons; les poissons se précipitent sur leurs proies et se rapprochent ainsi du bateau où les pêcheurs les capturent à l'aide de lignes manœuvrées au bout de courtes gaules et terminées par un leurre garnissant un hameçon où s'enferment les Thons.

Une troisième méthode de pêche dont le développement est considérable à l'heure actuelle est la pêche à la longue-ligne pratiquée à peu près exclusivement par des Japonais dans toutes les mers du Globe: des bouées supportent une ligne principale allongée horizontalement à une trentaine de mètres de profondeur et qui supporte des hameçons garnis d'un petit poisson mort servant d'appât; les Thons se capturent d'eux-mêmes et il suffit de hisser la ligne à l'aide d'un treuil pour remonter à bord les prises qui, la plupart du temps, arrivent mortes en surface.

En Nouvelle-Calédonie, les études sur les Thons ont débuté en 1956 avec la mise en service du navire de recherche de l'I.F.C., l'"ORSOM III". En trois années, le bateau a effectué 29 croisières scientifiques; outre les prélèvements jusqu'à 1.000 mètres de profondeur d'échantillons d'eau dont l'analyse nous renseigne sur les caractéristiques du milieu marin, il a été procédé à des pêches systématiques de Thons selon deux méthodes, d'une part la pêche à la traîne du type breton (13 lignes à l'eau dès que le bateau est en mer) d'autre part la pêche à la longue-ligne (20 kilomètres de ligne portant 330 hameçons).

La pêche à l'appât vivant n'a pas été essayée parce qu'elle a très peu de chances de se développer en Nouvelle-Calédonie. En effet, les bancs de Thons en surface ne sont pas assez nombreux et les petits poissons pouvant servir d'appât vivant sont trop rares le long des rivages néocalédoniens pour que cette méthode de pêche soit aisément praticable.

Les essais de pêche à la traîne ont conduit à des résultats très intéressants; ils se poursuivent encore, mais, dès maintenant, on peut assurer que cette méthode de pêche est rentable si elle est faite dans le but de fournir les marchés en produits de consommation locale. Les poissons pêchés sont des Thons, quelques Bonites, des Tazards, des Daurades. Les études encore en cours semblent indiquer que la zone de pêche la plus productive apparaît au Nord du Territoire en Novembre, se déplace vers le Sud jusqu'à l'île des Pins en Janvier puis remonte au Nord vers le mois d'Avril.



La remontée de la longue-ligne à bord de "l'Orsom III" à l'aide d'un treuil semblable à celui qu'utilisent les pêcheurs japonais

Un matelot de "l'Orsom III" hisse à bord un thon capturé à la traîne.



es résultats obtenus par l'I.F.O. avec la méthode de des Thons à la longue-ligne se comparent favorablement ceux obtenus par les bateaux de pêche commerciale tant pour l'usine de la South Pacific Fishing Co. à

A condition d'opérer à plus de 50 milles au large des pour s'éloigner des zones riches en requins qui mutit la ligne ou les poissons déjà pris, la pêche pourrait onduite sur une échelle très importante. Il y a là pour le aire, semble-t-il, des ressources encore vierges en produits ortation qui pourraient être exploités de manière rielle.

in Polynésie Française, les études sur les Thons ont été s, d'une part par les bateaux d'un organisme scientifique ain d'Hawaii de 1955 à 1959 principalement en ce qui rne la pêche à l'appât vivant, d'autre part par les navires oupes japonais surtout depuis 1953 travaillant avec la de de pêche à la longue-ligne, enfin tout récemment par ut Français d'Océanie en faisant des essais de pêche à ine du type breton à bord d'une vedette locale. Etant

la très vaste dispersion géographique du Territoire, les ats obtenus sont encore très fragmentaires. Cependant, rmettent d'obtenir un certain nombre d'indications qui, éserve de vérifications ultérieures, peuvent être considérées e des conclusions probables.

La pêche à la traîne pourrait contribuer, davantage qu'elle fait à l'heure actuelle, à alimenter en produits de consom- n locale les marchés à poisson des îles de Polynésie aise. Le grément breton est simple à réaliser, peu x et la technique de pêche ne réclame aucune spécialisa- éelle de l'équipage. Les espèces capturées sont les mêmes elles citées pour la Nouvelle-Calédonie; des études sont

encore nécessaires pour déterminer les variations saisonnières qui existent très probablement selon les variations correspon- dantes des caractéristiques de l'eau de mer.

La pêche à l'appât vivant peut certainement être pratiquée si elle reste à un niveau commercial d'intérêt local. Aucun doute n'existe en ce qui concerne les îles Marquises où vivent naturellement d'abondants bancs de Thons (principalement de Janvier à Mars) et des groupements de petits poissons littoraux (la "sardine" des Marquises) dont l'utilisation sous forme d'appât vivant est possible. Dans les autres îles, l'introduction de poissons appât (déjà commencée à Tahiti) serait sans doute nécessaire pour le développement d'une telle pêche.

La pêche à la longue-ligne est probablement la méthode qui permettrait de disposer de produits d'exportation soit sous forme de poisson congelé soit sous forme de conserves de poisson. Il reste à définir les meilleures zones de pêche et l'organisation commerciale d'une entreprise de cette envergure.

En conclusion, on peut assurer qu'il existe autour de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française d'abondantes ressources en Thons qui sont restées, jusque là, à peu près inexploitées. La capture de ces poissons pose des problèmes différents selon chacun des deux Territoires (ainsi qu'il vient d'être montré) d'où les diverses solutions énoncées. Cependant, si la pêche est appelée à se développer sur une large échelle, un problème capital naîtra, celui de la conservation des prises en bon état depuis leur capture jusqu'à leur consommation. A ce titre, la possibilité d'utiliser le froid à bord des bateaux et au sein d'un entrepôt frigorifique à terre est la meilleure garantie pour le développement harmonieux d'une activité locale qui mérite un essor nouveau.

Le navire de recherches de l'I.F.O. "l'Orsom III", est un bateau de 22 m. 50 à moteur et voiles auxiliaires.

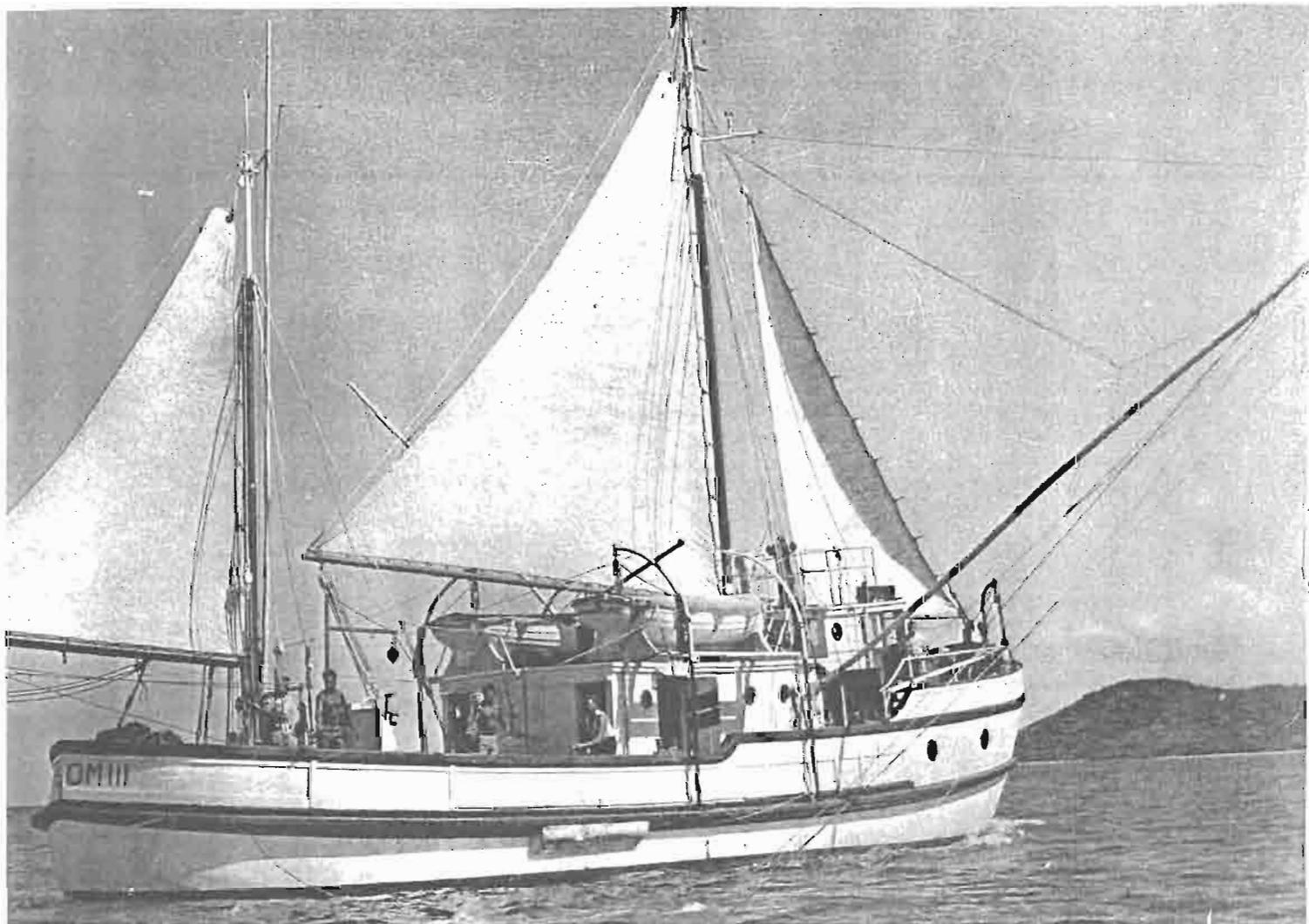
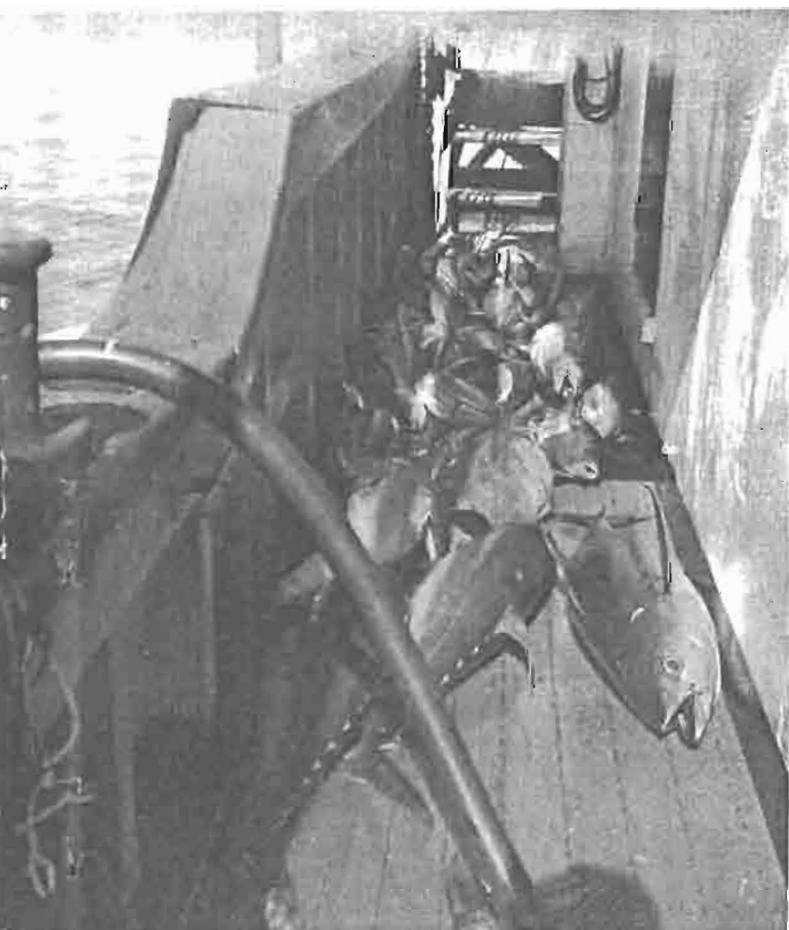




Photo du haut : Un espadon de 210 kgs capturé à la longue-ligne par "l'Orsom III" dans les eaux voisines de la Nouvelle-Calédonie.

Photo du bas : Résultat de deux heures de pêche à la traine près des récifs de Nlle-Calédonie par "l'Orsom III" : plus de 200 kgs de thons et bonites



Angot Michel. (1960).

La pêche au thon dans les eaux territoriales
du Pacifique.

South Pacific : la Revue Française du
Pacifique, (26), 18-21.